

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E42235

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2023

ÉDITÉ LE 18/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Raison sociale: ACPF ACHIN Date de création: 14/09/2002

SARL Forme juridique : **ACPF**

11 AVENUE CHARLES DE GAULLE Capital: 50 000

94470 BOISSY ST LEGER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CRETEIL

Siret: 439 192 196 00038

Code NACE: 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2108469

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 583940N1244000/001 538139/3

Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 583940N1244000/001 538139/3

Situation fiscale et sociale: A jour au 30/06/2021

Téléphone: 01 56 32 30 14 Fax: 01 56 32 30 13

Portable: 06 64 03 82 59

Site Internet: www.acpf-couverture-bardage.fr/ E-mail: contact@acpf-couverture.com

Responsabilité légale :

ACHIN JEAN-LOUIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen: 22 Tranche de classification: EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/11/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2020
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	28/11/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	28/11/2020
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/11/2020
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories		Date d'attribution
o Fenêtres de toit		01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds		01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur		01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	Taging to the order of the real of the order	01/01/2021
o Isolation des combles perdus		01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT CARRE HAUSSMANN II 10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE

77127 LIEUSAINT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

Version 01-2018